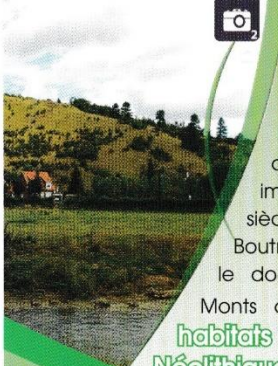


POINTS D'INTÉRÊTS



La légende raconte qu'un géant pilé en sept serait caché sous le Mont qui domine la vallée de l'Aa, où se niche l'habitat de Wavrans. Le débit régulier du fleuve a favorisé l'implantation de nombreux **moulins**,¹ transformés en papeteries au XIX^{ème} siècle, qui ont fait la richesse de l'économie locale avant d'être abandonnés à la végétation. Deux cheminées de brique gardent telles des sentinelles la mémoire de ces anciennes minoteries, et d'une brasserie utilisant les eaux de l'Aa. Le parcours emprunte l'ancienne voie ferrée d'intérêt local qui a contribué de 1882 à 1955 à l'essor de cette industrie locale qui comptait aussi une briqueterie rue de la Halte. La vallée de l'Aa fut l'objet de découvertes archéologiques importantes au milieu du XX^{ème} siècle par les abbés Prevost et Boutry (moine de Wisques), par le docteur Pontier également. Les Monts de Wavrans ont révélé **des habitats du Paléolithique et du Néolithique**,² qui ont marqué le paysage de petites cuvettes aux Mardelles le long du sentier.



OFFICE DE TOURISME DE LA RÉGION DE SAINT-OMER

7, place Victor Hugo

62500 Saint-Omer

03.21.98.08.51

contact@tourisme-saintomer.com

www.tourisme-saintomer.com



application
SAINT-OMER TOUR

Vous recherchez un site touristique, un événement,
une randonnée, un restaurant ou un hébergement ?

Téléchargez gratuitement
notre guide touristique numérique !

Région Nord Pas de Calais - Picardie

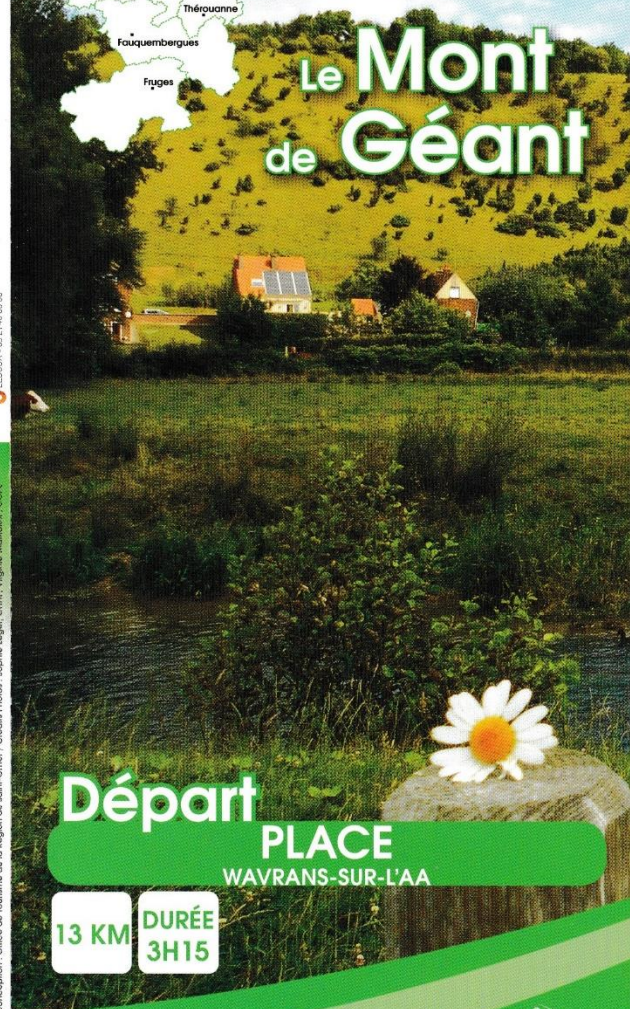


Conception : Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer / Crédits Photos : Sophie Léger, Chiff, Vignie, Maricari, CCFP, LEEDUX - 03 21 46 60 00

RANDONNÉES
PÉDESTRES



Le Mont
de Géant



Départ
PLACE
WAVRANS-SUR-L'AA

13 KM
DURÉE
3H15

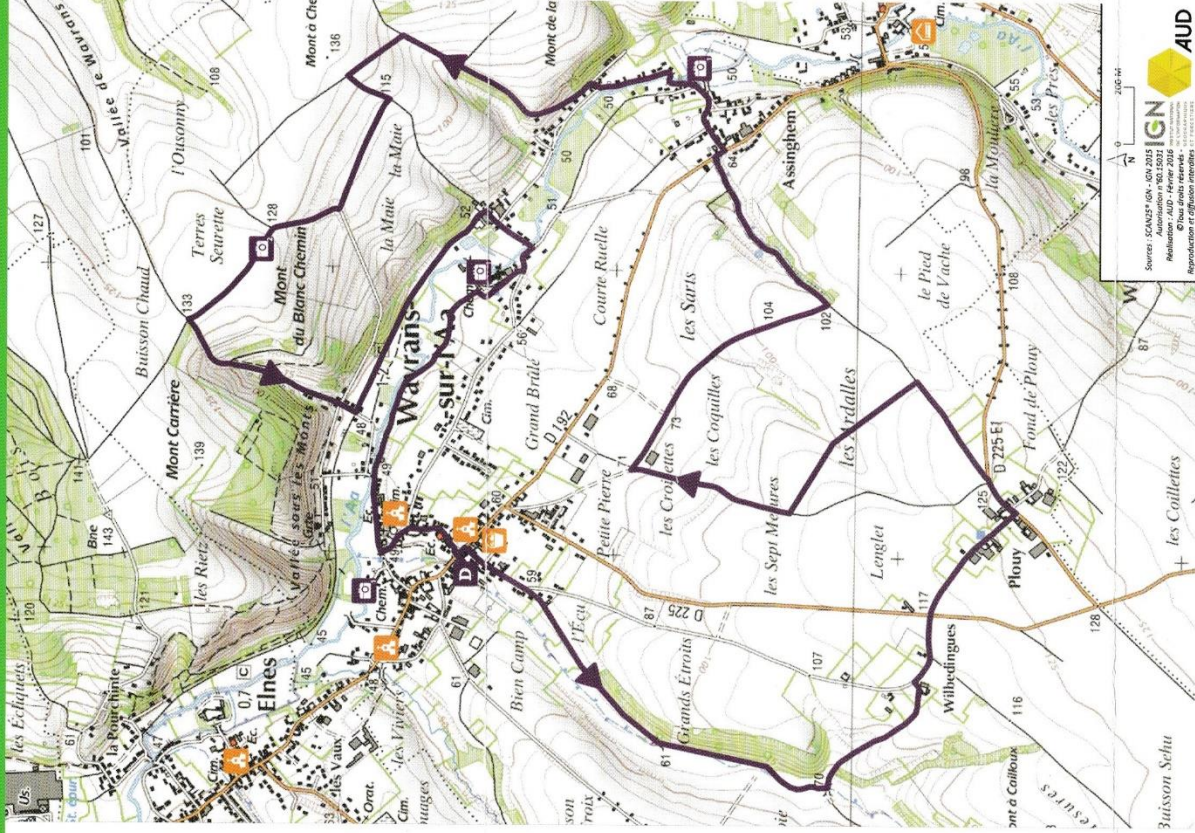




LE MONT DE GÉANT

DURÉE
3H15

13 KM



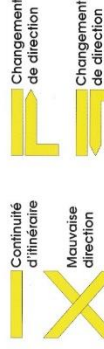
Légende



Code du randonneur

1. Restez sur les chemins et sentiers balisés.
2. Gardez vos chiens en laisse.
3. Respectez cultures et animaux, outils de travail des agriculteurs.
4. Soyez courtois avec les randonneurs et autres usagers de la nature.
5. Ne jetez rien, emportez vos déchets.
6. Ne faites pas de feu en forêt.
7. Observez la faune et le flore sans les toucher.
8. Soyez silencieux et discret.
9. Respectez les équipements d'accueil et de signalisation.
10. Signalez au plus tôt toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours (obstacle, défaut de balisage, etc).

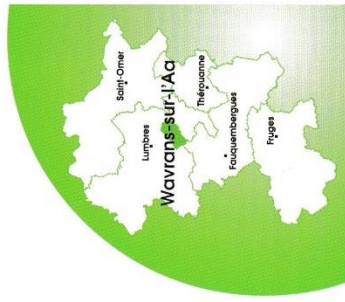
Balisage sur circuit



PR Promenade et Randonnée

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Pas-de-Calais

Maison des Sports du Pas-de-Calais :
9 rue Jean Bart - 62143 ANGRES
Tél. 03 21 72 67 33 / mail : carp@sport62.fr
<http://pas-de-calais.frandonnee.fr>



Coordonnées GPS du point de départ :
Latitude : 50°40'57,0"
Longitude : 002°08'17,1"

Altitude : Min - 45m - Max : 132m - Début : 53m